

Rapport du Conseil d'Administration

CHER CAMARADE,

Avant de vous présenter l'activité de votre Conseil d'administration, certain d'être l'interprète de vos sentiments, nous adressons à tous nos camarades actuellement aux Armées l'expression unanime de notre fraternelle sympathie.

Notre espoir est que bientôt ils pourront reprendre, avec nous, toute l'activité indispensable au développement de notre Coopérative.

Au cours de ce semestre, nous avons eu à déplorer le décès de nos camarades Hure, Legrand, Carette, Gencel (retraités) et de M^{me} Lhommeau (veuve de retraité), ainsi que de notre camarade Fortier, décédé après une courte maladie.

Le nombre des retraités s'élève actuellement à 140, dont 81 associés, 28 non-sociétaires et auxiliaires, 31 dames.

Nos camarades Leleu, associé, Henri Daux, auxiliaire, et M^{me} Gencel (veuve d'associé) ont fait valoir leur droits à la retraite. A ce sujet, nous signalons à nos camarades que, pendant la période des hostilités et en application des décrets réglementant l'embauchage et le débauchage, une mise à la retraite ne peut être effective qu'après visite médicale.

Nous avons accepté la démission de notre camarade Durpos, retraité, son état de santé ne lui permettant plus de suivre nos travaux.

Après avis favorable de la Commission d'organisation du travail, nous soumettons à votre approbation l'acceptation des camarades André Taillandier, Henri Bauer, Lucien Gougeon, Jean Simon, Marcel Robion, Gabriel Gallifet, Roger Petit, Raymond Pollet, René Dache, Roger Mathis, Charles Orsoni, Roger Heilés, Emile Elie, après acceptation de ces camarades, le nombre des sociétaires s'élèvera à 341.

L'effectif du personnel occupé à l'atelier social, aux annexes, ainsi que sur les chantiers de province, s'élève à 956.

Cet effectif est en augmentation de 132 ouvriers et ouvrières depuis l'Assemblée générale de mai 1939 et de 256 depuis novembre 1939.

De plus, 30 élèves suivent actuellement les cours de l'Ecole professionnelle.

COMMANDES ENREGISTREES

Toutes les commandes enregistrées, depuis le début des hostilités, dans nos différentes branches d'activité, intéressent à des titres divers la Défense nationale.

Celles concernant les multiples ont toujours un volume à peu près constant et il a été constaté en différentes circonstances que notre matériel s'adaptait parfaitement aux exigences du moment, pour répondre rapidement aux besoins du Ministère des Transmissions, ce qui nous a valu plusieurs lettres de félicitations.

En dehors des installations de multiples, ce Ministère nous a également confié des commandes de postes, boîtes d'essais, keyboards, tableaux de jacks, bâtis de relais, etc...

Nous avons également obtenu commande de deux multiples démontables, ainsi que des

postes et tableaux téléphoniques pour les différents Ministères. Le département machines-outils a eu à satisfaire de nombreuses commandes pour le Ministère de l'Armement.

Nous avons également d'importantes commandes destinées aux Ministères de l'Air et de la Marine.

Des indications plus détaillées sur notre volume de commandes pourront vous être fournies au cours de l'Assemblée.

Les circonstances, le souci de faire face à toutes les demandes de l'Administration des P.T.T. et des différents Ministères (Armement, Air, Marine, etc...) près desquels nous sommes accrédités, ont obligé nos différents services à une grande activité.

SERVICE TECHNIQUE

Après une période de flottement en septembre et octobre, les études et travaux divers de notre Service technique ont repris avec une cadence accélérée, et le départ aux Armées de plusieurs de nos ingénieurs, dont quatre n'ont pu être récupérés, a gêné et gêne encore considérablement la marche de ce service. Nous avons essayé de parer le mieux possible à ce déficit de personnel, mais nous sommes malgré tout dans l'obligation, en certaines circonstances, d'abandonner certaines affaires faute de pouvoir y répondre dans les délais très courts qui sont toujours demandés.

L'activité du Service se décompose actuellement comme suit :

Département téléphonie.

Ce département a été privé de deux ingénieurs et d'un associé appelé à d'autres fonctions. Ce dernier a été remplacé par un associé déjà bien au courant de la téléphonie. Pour pourvoir au remplacement des deux autres personnes, nous avons dû, devant les difficultés de recrutement des ingénieurs, faire appel à une dame ingénieur et à un agent technique. De plus, ayant trouvé parmi nous un camarade auxiliaire possédant des diplômes prouvant ses capacités, nous avons décidé de l'employer dans ce Service.

L'amélioration du matériel de multiples extensibles se poursuit suivant notre programme et les demandes de l'Administration.

La mise au point des postes A.O.I.P. à batterie centrale a été terminée, ils sont maintenant équivalents aux postes administratifs.

Différents types de relais spéciaux, dérivés du relais A.O.I.P., ont été mis au point pour des besoins particuliers.

Une nouvelle réglette avec jack et voyant a été mise au point en utilisant le matériel A.O.I.P. et une importante commande nous a été confiée par la T.M.

L'étude du matériel en tôle pliée s'est poursuivie et sont réalisés maintenant des keyboards, bâtis de relais et standards.

En outre, d'importantes études et installations de multiples ont été réalisées ou sur le point de l'être à l'aide de notre matériel extensible, qui fait preuve, ainsi que nous vous le disons ci-dessous, d'une remarquable facilité d'adaptation dans les circonstances présentes.

Une autre étude importante est actuellement en cours pour une installation téléphonique automatique à l'aide du matériel A.O.I.P., indépendamment des travaux sur le R6.

Enfin, diverses autres affaires sont en étude ou en réalisation pour le compte des différentes Administrations.

Département laboratoire.

Notre ingénieur, chef de ce département, qui a été mobilisé quelques mois, a pu être affecté et a repris sa place au début de l'année. Les études en cours ont pu ainsi être continuées, et se poursuivent d'une façon satisfaisante.

Département appareils de mesures.

Là également, notre ingénieur, chef du Service, a été affecté au début de l'année, ce qui permet de répondre dans une large mesure aux nombreuses demandes de la clientèle, lesquelles s'étaient considérablement ralenties au début des hostilités. Toutefois, certaines études en cours n'ont pu être reprises du fait de l'absence du deuxième ingénieur, toujours aux Armées.

Les études sur les galvanomètres, les appareils pivotants et les boîtes de résistances se poursuivent toujours activement, ainsi que l'exécution de diverses commandes pour les Ministères et grandes Administrations.

Département marine.

Notre ingénieur, chef de ce département, n'ayant pu nous être affecté, certaines études en liaison avec les équipements principaux n'ont pu être poursuivies et nous n'avons pas été en mesure de répondre favorablement à certaines demandes de la Marine. Toutefois, les organes principaux sont maintenant au point et nous espérons aboutir dans un avenir rapproché en ce qui concerne les équipements les plus simples.



Bureau d'études.

Le Bureau d'études, qui pouvait à un certain moment répondre aux besoins avec un effectif réduit, a de grosses difficultés depuis quelques mois, et nous avons dû, devant la pénurie de dessinateurs, embaucher, d'une part, quelques étrangers et, d'autre part, des jeunes gens; ce nouvel embauchage ne va pas évidemment sans de sérieuses difficultés de mise au courant.

Archives.

Par suite des difficultés d'approvisionnements et pour répondre aux justifications qui nous sont demandées pour l'obtention des diverses matières premières entrant dans nos fabrications, ce Service a eu à fournir un effort important avec un personnel de remplacement non adapté.

Actuellement, on peut estimer que ce dernier commence à rendre les services attendus, et nous devons poursuivre notre effort pour qu'aucun retard ne soit apporté dans l'acheminement des commandes, point capital pour notre ravitaillement et les livraisons dans les délais.

Comptabilité industrielle.

Notre Service Comptabilité industrielle dut effectuer rapidement la ventilation et l'enregistrement des comptes de dépenses des différentes fabrications.

L'approvisionnement en matières premières fut assez difficile; la rareté de ces matières, les délais imposés par les fournisseurs, les exigences des Services de l'Armement (visa de chaque bon de commande), la nécessité, pour récupérer la main-d'œuvre qualifiée, de changer de service les camarades au courant du travail, ont créé certains retards.

Achats.

Nous avons jugé indispensable d'adjoindre un camarade à ce Service, les circonstances exigeant des déplacements de plus en plus nombreux près des fournisseurs.

Expéditions.

Au début des hostilités, ce Service dut faire face à de grandes difficultés du fait de la réquisition d'un de nos camions et de l'afflux des commandes enregistrées depuis le début des hostilités, toutes devant être livrées en respectant les délais imposés.

Pour pallier à cet inconvénient, nous avons pris les dispositions nécessaires pour l'achat d'un camion 2 tonnes. Nous en espérons la livraison rapide ce qui nous permettra de transporter le matériel dont nous avons besoin pour nos usines annexes.



Notre Ecole professionnelle fonctionne normalement quoique nous ayons dû en reporter l'ouverture au 1^{er} novembre. Devant les craintes de danger pouvant se produire du fait de la situation actuelle, l'Association adressa à tous les parents une circulaire nous dégageant de toutes responsabilités en cas d'accident grave.

Les derniers décrets du Ministère de l'Education nationale obligeant les industriels à former des apprentis ou à verser des bourses d'apprentissage aux écoles reconnues par l'Enseignement technique, un nouveau contrat d'apprentissage a été établi.

La rareté de la main-d'œuvre qualifiée a amené le Conseil à envisager la possibilité de garder comme jeunes ouvriers les élèves ayant terminé leur apprentissage. Cette mesure n'est que provisoire, les hostilités terminées, l'entrée à l'Association ne pourra avoir lieu avant 21 ans.

Dans tous les domaines, atelier, administratif, commercial, la situation n'a fait qu'accroître l'activité de notre Coopérative.

Des changements profonds ont dû être apportés dans nos méthodes de travail.

Pour satisfaire aux demandes du Ministère de l'Armement et pour pallier au manque de main-d'œuvre masculine, conséquence de la mobilisation, nous nous sommes trouvés dans l'obligation de faire appel à la main-d'œuvre féminine.

Nos méthodes de travail s'en sont trouvées profondément modifiées. Nous avons été heureux de trouver près de nos camarades l'effort supplémentaire que nous leur demandions pour adapter à nos travaux cette main-d'œuvre féminine qu'il a fallu, dans de nombreux cas, entièrement adapter.

De plus en plus, des fabrications nouvelles viennent s'adjoindre à nos travaux de téléphonie.

Notre activité industrielle et commerciale nous a amenés à exécuter des travaux de mécanique pure (hélice Ratier, commandes pour les arsenaux, gyro-compas, etc.), nécessitant de la main-d'œuvre qualifiée.

Pour l'exécution de ces travaux, des camarades au courant de nos fabrications nous ont été affectés sur notre demande. (Un état détaillé de nos démarches vous sera fourni au cours de l'Assemblée générale.)

D'accord avec la Commission d'organisation du travail, nous avons établi un programme permettant le renouvellement de notre outillage (machines-outils).

Nous avons pris les dispositions utiles pour le fonctionnement de notre usine de décentralisation. Deux de nos camarades, dont l'un désigné comme chef de fabrication, assurent, dès à présent, la mise en route de nos premières fabrications.

Au fur et à mesure des besoins, d'autres camarades déjà désignés partiront pour cette usine.

Nous avons commencé l'installation pour la fabrication de la poudre de fer; un camarade associé en assume la direction. Nous avons bon espoir d'aboutir à des résultats positifs.

La somme de nos travaux devenant de plus en plus conséquente, nous avons aménagé notre annexe rue Charles-Fourier où s'effectue, depuis peu, notre fabrication des courants porteurs. Le garage loué un peu plus loin permet l'emmagasinage des travaux terminés dans la partie du sous-sol où étaient garées précédemment les voitures.

Actuellement, deux scheeds prolongeant notre atelier des machines sont en construction.

Une étude est en cours pour édifier sur la terrasse un bâtiment permettant l'installation des services techniques.

Nos rapports avec l'organisation syndicale et les organismes centraux de la coopération ont été cordiaux. Près d'eux, nous avons trouvé tout l'appui désirable chaque fois que des démarches ont dû être effectuées dans l'intérêt de notre Association.

Nous devons donc maintenir notre contact avec l'organisation syndicale, base de notre coopérative. Nous insistons à nouveau pour que les camarades se conforment aux statuts de l'Association et restent adhérents à l'organisation syndicale.

Nous tenons à signaler particulièrement nos rapports avec la Caisse Centrale de Crédit Coopératif.

Notre gêne de trésorerie, conséquence du développement de notre affaire, est compensée dans une large mesure par l'esprit de compréhension de cet organisme pour notre Association, l'obtention d'un prêt à long terme nous ayant permis de faire face à nos engagements.

Nous avons gardé un contact permanent avec les représentants de la Caisse des retraites, les délégués du Conseil ayant suivi assidument les réunions de la Commission de révision des statuts.

Des modifications importantes concernant la composition du Conseil d'Administration de cette Caisse sont à l'étude.

Dès la parution du décret maintenant le régime des congés payés pour l'année 1940, nous avons pris les dispositions permettant au personnel de bénéficier de ce droit.

Toutefois, pendant la période des hostilités, une grande discipline est obligatoire; les camarades devront respecter les dates de départ et de retour qu'ils auront eux-mêmes fixées.

En aucun cas, la durée des vacances ne pourra être supérieure à celle définie par le décret (soit 12 jours ouvrables).

Près de nos camarades mobilisés ou de leur famille, nous continuons notre solidarité effective; à l'occasion des fêtes, nous envoyons un mandat supplémentaire que nous adressons directement à l'intéressé.

La Caisse de compensation ne versant les allocations familiales qu'aux femmes de mobilisés ayant un emploi, et pour lesquelles elle perçoit des cotisations, nous avons étendu la solidarité en prenant à notre charge le paiement des allocations aux femmes de nos camarades ne travaillant pas.

L'examen du bilan que nous soumettons à votre approbation vous fera constater la marche ascendante de notre coopérative. Il est le reflet d'une grande activité commerciale et industrielle rendue possible par le dévouement que les uns et les autres, quel que soit l'emploi occupé, apportons à l'œuvre commune.

Il nous paraît toutefois indispensable d'insister auprès de nos camarades sur l'importance, pour la vitalité même de notre coopérative, de livrer rapidement les commandes.

Nos camarades Giraud et Prudhomme, étant arrivés à fin de mandat, vous aurez à élire deux camarades au Conseil d'Administration.

Nous avons recherché pendant cette période difficile à maintenir et accroître l'activité de notre Association.

Pensant avoir atteint notre but et rempli notre tâche, confiants dans l'avenir, nous espérons, avec votre concours, continuer à œuvrer pour la grandeur et l'extension de notre Association.